



COMMUNE D'HAMBERS
13, rue des Abbés Gaugain
53160 HAMBERS
Téléphone : 02.43.37.93.69
E-mail : mairie.hambers@wanadoo.fr

Séance du lundi 11 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux le onze juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur CHESNAY Bertrand, Maire.

Etaient présents :

M. CHESNAY Bertrand
M. CHIGNON Joël
M^{me} DALIBARD Fabienne
M^{me} FAVIER Marie
M. FOURMONT-HAMELIN Guillaume
M. LAMBERT Loïc,
M^{me} REBILLARD Sophie
M^{me} RONCIN Magali
M^{me} SAUNIER Fabienne

Absents excusés : M. LEPRINCE Augustin, M. MAGNEZ Jean-Pierre, M^{me} SAULEAU Sophie, M^{me} TERRIEN Jacqueline, M^{me} TOUCHET Laurence

Présents : 9 Votants : 9

Elu secrétaire : M. FOURMONT-HAMELIN Guillaume

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2022

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 juin 2022 celui-ci est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

SOMMAIRE

2022-26 : Enedis : Redevance pour l'Occupation du Domaine Public communal pour l'année 2022.....1
2022-27 : École : préparation d'une ouverture de classe à mi-temps et divers travaux dans l'école.....2

2022-26 Enedis, Redevance pour l'Occupation du Domaine Public communal pour l'année 2022

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que conformément aux articles L2333-84, R 2333-105 et R 2333-109 du Code Général des Collectivités Territoriales, le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport d'électricité.

Pour l'année 2022, le montant de cette redevance s'élève à 221.00 € pour la commune d'Hambers.

Population	625 habitants
Formule de calcul applicable pour la commune d'Hambers	153€
Coefficient annuel à appliquer au résultat de la formule du décret	1.4458
MONTANT DE LA RODP 2021	221.00 €

Le conseil Municipal, après avoir délibéré,

Accepte le montant de la Redevance pour l'Occupation du Domaine Public de 221.00€.

Autorise M. le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.

2022-27 École, préparation d'une ouverture de classe à mi-temps et divers travaux

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de l'équipe enseignante qui a été reçu à la mairie en date du 25 juin 2022.

Celle-ci souhaiterait l'aménagement d'une classe supplémentaire pour l'accueil d'un enseignant à mi-temps qui s'occupera principalement des élèves en difficulté scolaire. Une petite salle sera mise à disposition pour le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficultés) intervenant plusieurs fois par semaine auprès de petits groupes.

Concernant l'aménagement des toilettes de la cour d'école, il sera réalisé une paroi entre les toilettes des filles et des garçons. Ces travaux seront réalisés début juillet.

Une pièce sera créée sur une partie du grenier de l'école, celle-ci servira à entreposer divers documents, archives...

De nombreux petits travaux seront exécutés pendant les vacances d'été.

2027-28 Demande de Fond de Concours auprès de la Communauté de Communes des Coëvrons – Aménagement de la rue des Abbés Gaugain

Le Conseil Municipal,

- Après avoir adopté le projet d'aménagement de la rue des Abbés Gaugain pour un montant de **221 715.00 € HT**.
- DÉCIDE de solliciter un fond de concours auprès de la Communauté de Communes des Coëvrons pour financer l'opération.
- Les modalités de financement de ce dit projet seront donc les suivantes :
 - Département – Mayenne Relance 12 975.00 €
 - **Fond de concours** **27 208.00 €**
 - Amendes de police 16 000.00 €
 - Département – aménagement entrée de bourg (sollicitée) 30 000.00 €
 - DETR 26 947.65 €
 - **Montant total des subventions** **112 950.65 €**
- **Autorise M. le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier.**